

FAX

L'ESTAMPILLE

N°136/août 1981/20F

**3 siècles
d'art français
exposés à
Carnavalet**



**coffres bretons
de Normandie**



**LES ETAINS
DE
NORMANDIE**

les pichets

ORIGINE DU PICHET

A la fin du XIII^e s., il apparaît dans les inventaires : « un pot à vin dit quart mesurant environ deux pintes de Paris », en argent, émail ou autre métal. Nous ne retiendrons que ceux en étain. « Cinq quartes rondes d'estaing merchées à la croix de Jérusalem, inventaire du roi René au château de la Reculée en 1479 » et « trois quartes d'estaing, trois pichiers et deux petits brocs d'estaing », inventaire du Duc de Bourbon à Aigueperse en 1507. A cette époque, l'étain est un métal noble, digne de la table du seigneur.

ETUDE DES DEUX TYPES NORMANDS

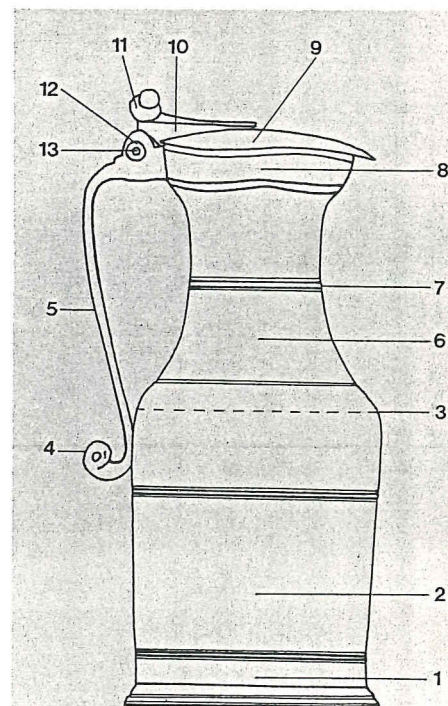
La Normandie présente deux types de pichets : à *épaulement* dit type I, *balustre* ou *col de cygne* dit type II.

L'épaulement a subi une mutation depuis sa création, à la fin du moyen âge, jusqu'au moment (fin XVII^e s.) où il s'est stabilisé. Cette forme nouvelle dans la dinanderie de la fin du XV^e s., est une création des potiers d'étain. Il existe, dans quelques collections, trois ou quatre de ces ancêtres. Au début du XVI^e s., il a déjà la forme pratique, très dépouillée : fondu en coquille à paroi épaisse, une panse à fond plat, la gorge presque droite sans gobelet, un couvercle à toit plat surélevé avec poucier à palmette munie de rayons.

Un peu plus tard, (d'après Mr Charles Boucaud) milieu du XVI^e s. : « Notre hypothèse consiste à admettre que ce filet circulaire peu visible au-dedans du vase passa de l'intérieur à l'extérieur puis, pour rendre plus apparente encore la limite de la mesure, les potiers d'étain affectèrent au sommet du vase une forme plus large en ressaut sur la gorge. Le gobelet était né. » A la fin du XVI^e s., le fond s'élève dans la panse, se protégeant lui-même et donnant naissance au piédouche. On attribue à la Haute-Normandie, peut-être à Vernon, un pichet au poinçon de 1685 qui possède encore des particularités de la fin du XVI^e s. : la gorge surmontée d'un gobelet droit, le couvercle à toit surélevé, le fond haussé dans la panse formant un pied évasé. Seul le poucier diffère : ici en forme de bâtonnet. En regardant à l'intérieur, on s'aperçoit que la fonte a été effectuée en moule quatre pièces. Encore quel-

ques années et le gobelet se *pince* et forme le bec. Le couvercle, pour suivre l'évolution et fermer le pichet, se transforme, devient plat en forme de figue, le poucier bâtonnet disparaît (sauf sur les petites mesures balustres de Rouen). Les deux glands, dont l'écartement sera au maximum à la fin du XVII^e s. formeront le poucier pour tout le XVIII^e et le XIX^e s. Exceptions : Vernon avec un poucier en S brisé, Evreux avec un poucier à deux bourgeons, Laigle avec un poucier en forme de bâtonnet effilé (cette description faite sur photo appelle une réserve), Rouen uniquement sur des pièces à épaulement jaugeant 0,24 l (poucier palmette à sept rayons).

Si le pichet balustre ou col de cygne date du début du XV^e s. comme le confirment les inventaires ou les gravures du temps, il semble passer inaperçu en Normandie jusqu'à la fin du XVII^e s. Les premiers balustres poinçonnés sont au contrôle de la marque de l'édit de 1691, relevée sur un pichet d'Argentan et sur un petit pichet

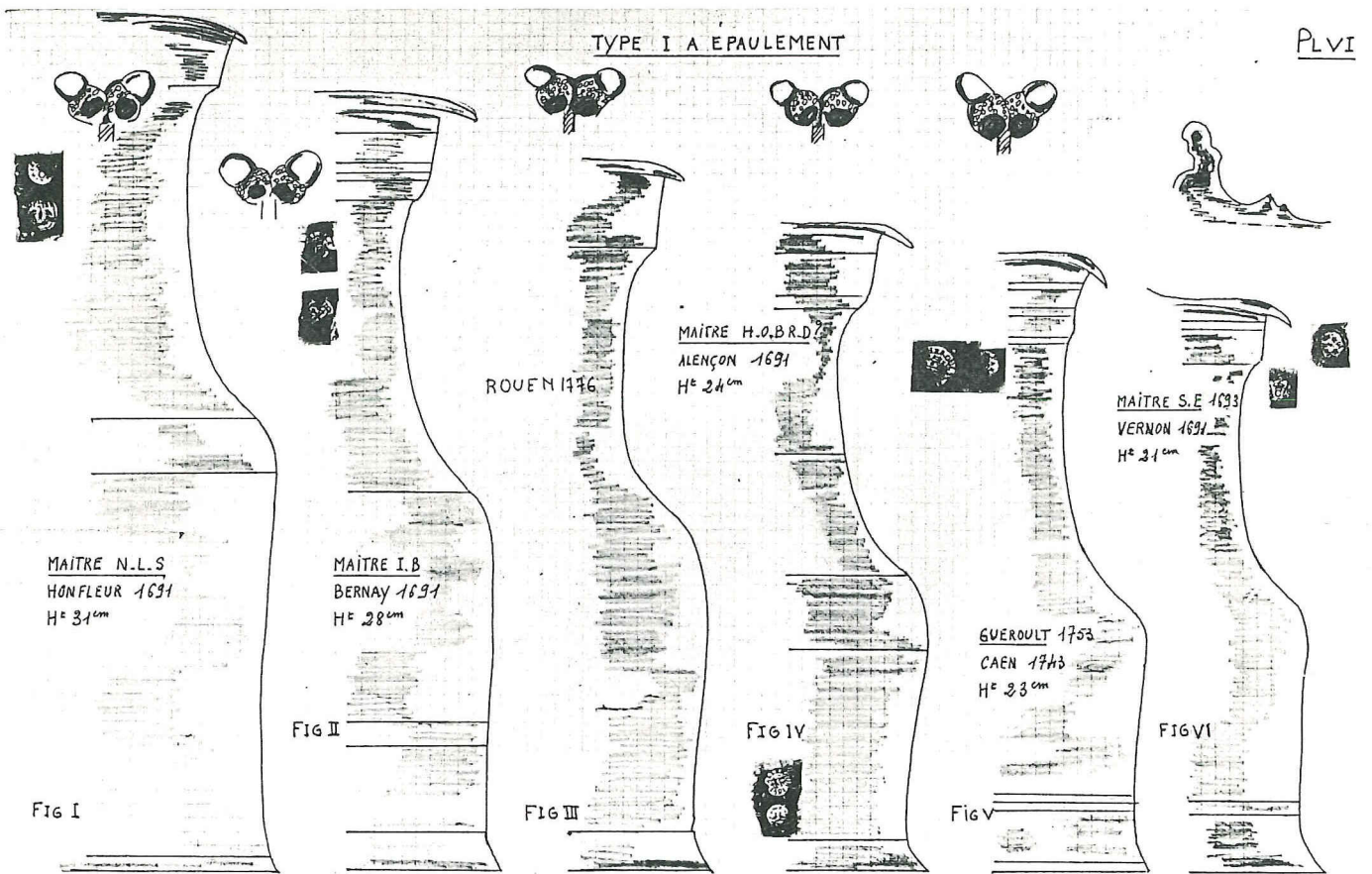


Terminologie d'un pichet de P. Jourdain (1727), Lisieux - 1. Piédouche - 2. Panse - 3. Epaulement - 4. Crossette - 5. Anse - 6. Gorge - 7. Filets gravés - 8. Gobelet - 9. Couvercle - 10. Languette - 11. Poucier - 12. Charnière - 13. Goupille.

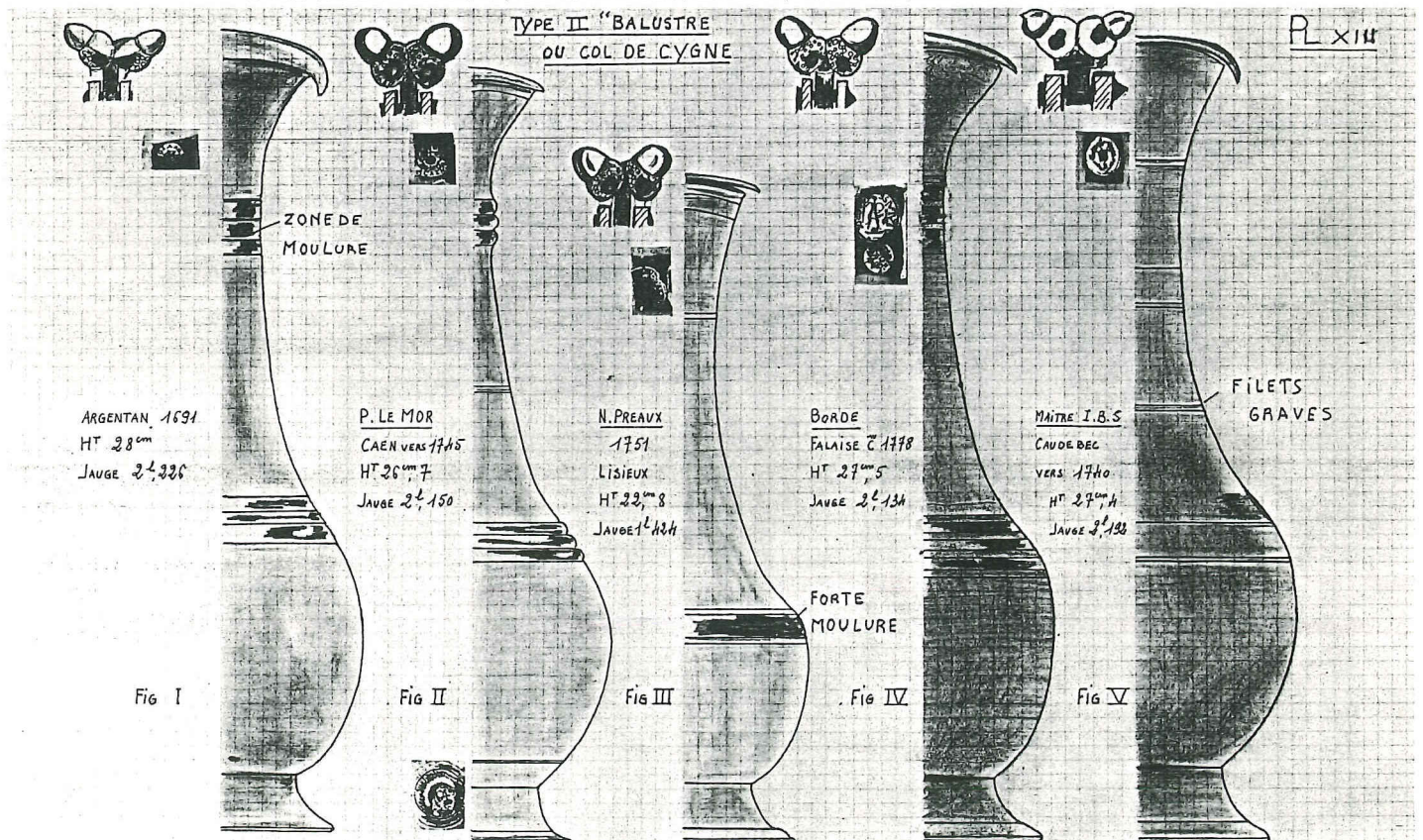
Tous les pichets normands ne présentent pas le même poucier ni le même pied et ne possèdent pas tous des crossettes à l'anse. On verra que les centres étudiés avaient tous une particularité dans la forme ou l'agrémentation.

Aiguière à bord plat de P. Jourdain, maître en 1693, au contrôle de 1691 sur le déversoir. Lisieux. Haut. 26 cm. Coll. René Richard, Alès.

M. Roger Verdier, antiquaire et expert agréé à Saint-Martin-de-la-Lieu, près de Lisieux, a réalisé une étude très complète des poteries et orfèvreries d'étain en Normandie, basée à la fois sur des recherches d'archives et sur l'examen des innombrables pièces que sa profession lui permet d'observer. Il aborde, dans le présent article, les aspects les plus concrets de cette importante étude, c'est-à-dire la description des objets et des poinçons, ce qui permet au collectionneur d'apprécier les étains normands, à l'amateur de les découvrir. Le premier et le plus important des objets d'étain dans les collections, est le pichet.

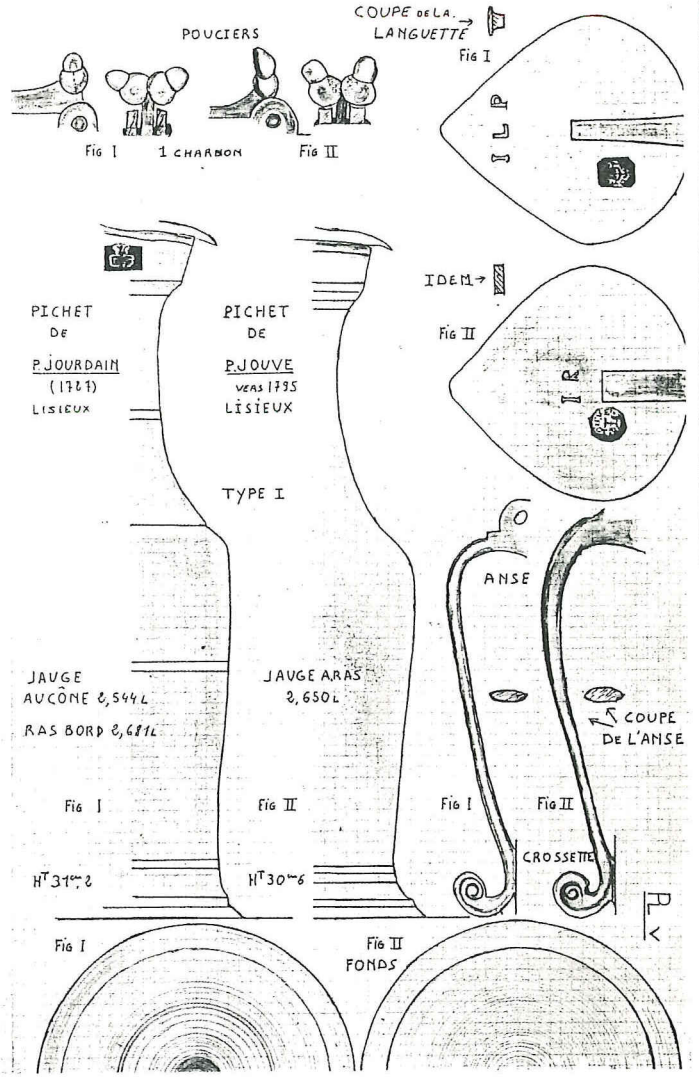
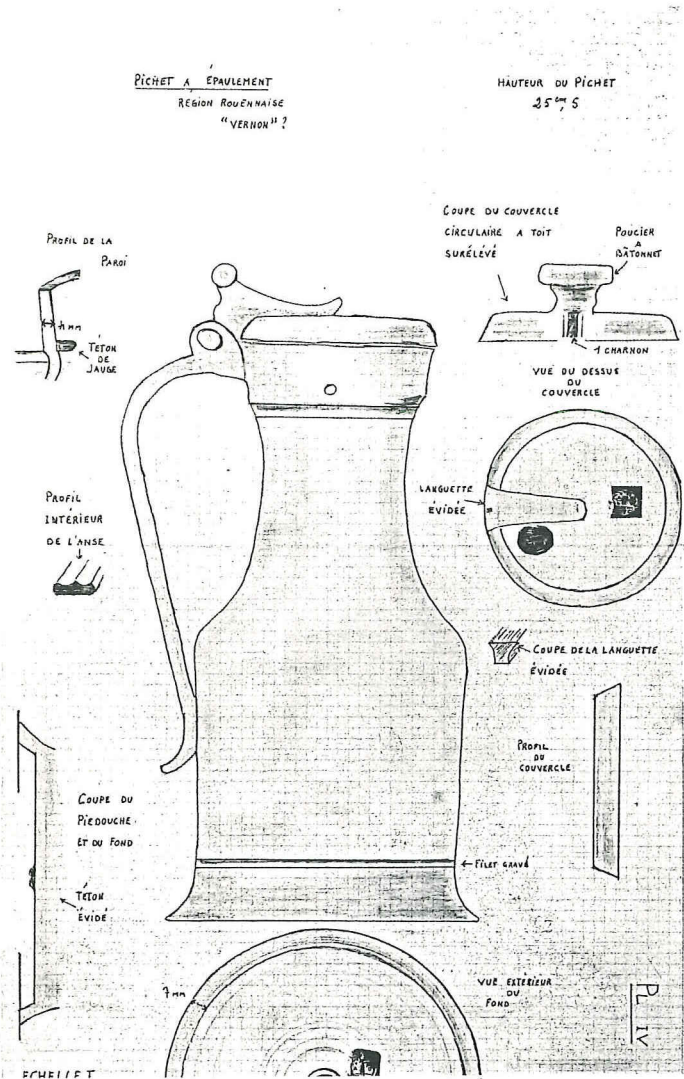


Ces silhouettes de pichets sont prises sur le côté, bec à droite. Les glands sont vus de l'arrière et ceci pour toutes les planches. Les poinçons, en haut, sont sur le couvercle, en bas, sur le fond. Pour cette planche remarquez les formes de l'épaulement, les piédouches plus ou moins courts, évasés ou droits, le poucier, en S brisé, rare exception sur un pichet de Vernon.



Deux zones de trois moulures, décor de panse de ces pichets du type balustre (I-II-IV). Sur ce modèle de Lisieux une forte moulure sur l'épaulement, anse à crossette (III). Un épaulement marque le haut de la panse de ce pichet de Caudebec aux lignes parfaites (V).





Ce pichet, attribué à Vernon, est le pichet type du troisième tiers du XVII^e s. fabriqué en moule quatre pièces.

d'Honfleur. Ces marques les plus anciennes ont été constatées sur des pichets de fabrication éventuellement postérieure à cette date (cf. explication des poinçons de la marque). Les poinçons de maîtres constatés sur des pièces balustres sont fabriqués par des potiers presque tous en activité au XVIII^e s. Ce pichet balustre a une forme allongée dite col de cygne, avec un piedouche tronconique ou évasé, la panse ronde est bien souvent séparée de la gorge évasée par une moulure.

POURQUOI DEUX TYPES ?...

La Normandie est riche de centres les ayant produits. D'autres collectionneurs ou marchands spécialisés se

sont posé la question. Le côté grand centre ? La petite ville d'Honfleur produit les deux, Vimoutiers un seul : le balustre dit *de luxe* ou *Louis XV* (cette dernière dénomination ne pouvant être qu'erronée). D'après Charles Boucaud seules trois villes auraient fabriqué le type II : Avranches, Argentan, Vimoutiers. Sauf découverte récente, il n'y a pas ici de modèle *ordinaire*, en l'occurrence le pichet à épaulement. Si l'on tente d'expliquer ces deux cas par le jaugeage, on s'aperçoit que c'est le type I qui est contrôlé (Lisieux, Rouen, Dieppe, Belleme), alors que dans ces trois centres les pichets balustres devraient par force porter des poinçons de jauge, puisqu'ils étaient seuls à être fabriqués. Rouen donne souvent l'exemple, sur ses petites mesures balustres, que les deux types étaient contrôlés. Pour les différencier, il reste la qualité dans la matière et dans l'exécution. Tous les deux sont identiques et rien ne peut justifier qu'une forme ou un alliage soit supérieur à l'un ou à l'autre. Seul le décor de filet gravé du type I est un peu sévère à

Ces deux pichets de Lisieux, de Jourdain à gauche, de Jouve à droite, pourraient être jumeaux. Le Jourdain, fabriqué vers 1740, et le Jouve, vers 1795, ne diffèrent guère : les glands du Jouve sont plus fermés et plus maigres, le fond est moins épais et plus fini. Malgré la ressemblance le Jouve accuse 320 grammes de plus : l'alliage est plus chargé en plomb que le Jourdain, la languette carrée n'a pas le raffinement de celle évidée du Jourdain.

côté des zones richement moulurées du type II. Le fait que le pichet à épaulement aurait servi seul dans les débits de boissons ou chez les marchands de vin, et que le pichet balustre serait le dignitaire de la table ne tient qu'à un fil. Il reste à trouver une solution rationnelle à ce problème, à moins que cela soit tout simplement un choix dans la beauté des formes que les potiers donnaient à leurs clients.

Le type piriforme, cité dans la seconde édition de la Normandie ancestrale par le docteur Stephen Chauvet, est un broc ovoïde, produit décadent du XIX^e s. Sa production en Normandie n'a jamais été constatée sur pièce par des poinçons normands ; en aucun cas il ne peut être assimilé au type balustre.

Très rare pichet. Rouen par la forme mais pouvant être attribué à Vernon. Avant 1691. Du maître A.D. Coll. privée.



Pichet-Honfleur, type I, contrôle du C couronné de Honfleur de 1697 du maître Homo. 18° s. Jauge 2,678 l. Haut. 29 cm. Coll. privée.



Pichet-Caen, type I. Le Mor (fils) maître en 1743. 18° s. Jauge 1,924 l. Haut. 22,6 cm. Poinçon de Le Mor (fils). Coll. privée.



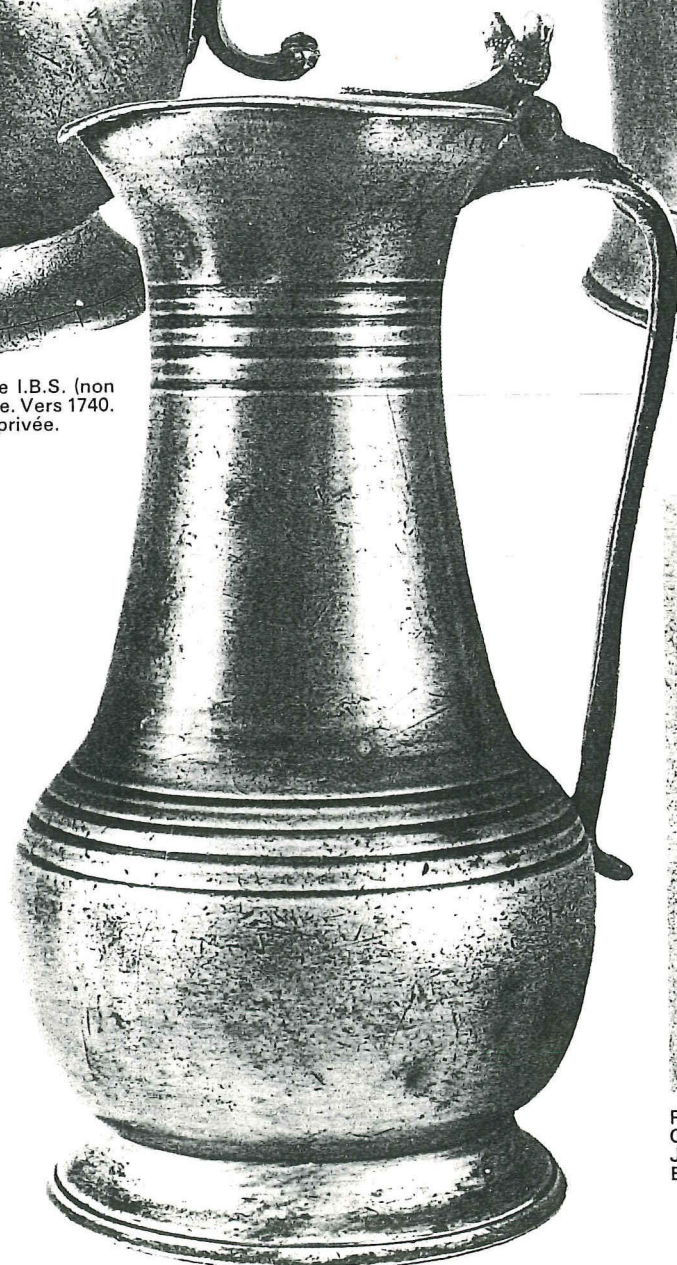
Pichet-Caen, type I, contrôle du C couronné de 1694 du maître F. Sorel. Jauge 1,285 l. Haut. 21 cm. Poinçon de F. Sorel. Coll. privée.



Pichet-Caudebec, type II du maître I.B.S. (non identifié). Sans contrôle de la marque. Vers 1740. Jauge 2,192 l. Haut. 27,4 cm. Coll. privée.



Pichet-Caudebec, type I du maître I.B.S. Sans contrôle de la marque. Vers 1750. Jauge 2,744 l. Haut. 29 cm. Coll. privée.



Pichet-Falaise, type II du maître Borde, 18^e s. Contrôle au C couronné de Falaise de 1778. Jauge 2,134 l. Haut. 28 cm. Poinçon du maître Borde avec le contrôle de 1778. Coll. privée.



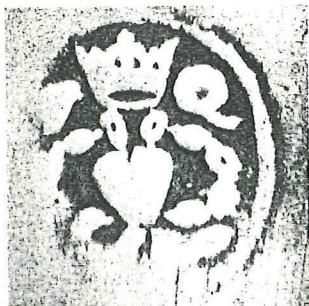
Pichet-Argentan, type II avec contrôle d'Argentan de 1691, sans poinçon de maître. Haut. 22 cm. Coll. privée.



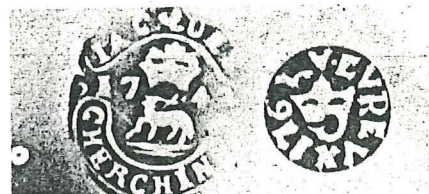
Pichet-Lisieux, type II. Poinçon du maître Nicolas Préaux, reçu maître en 1744. Sans contrôle de la marque. Frappé avec son 2^e poinçon fait en 1751. Jauge 1,424 l. Haut. 22,8 cm. Coll. privée.



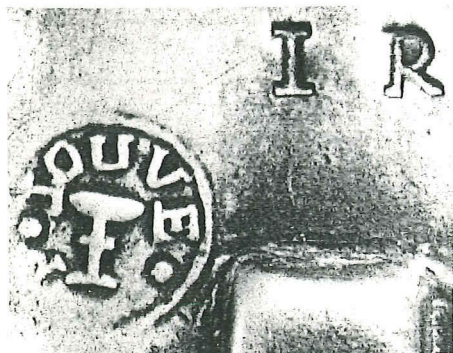
A gauche, pichet-Lisieux. Nicolas Préaux, poinçon de 1751 au contrôle de Lisieux de 1760, crossette à l'anse. Jauge 0,445 l. Haut. 16 cm. A droite, pichet, type II, Vimoutiers du « maître rose » au contrôle de Vimoutiers de 1697. Jauge 0,560 l. Haut. 17 cm. Coll. privée.



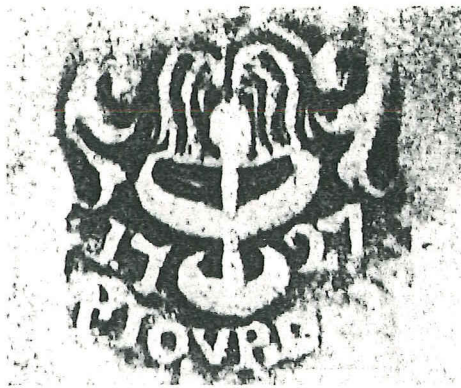
Pichet-Rouen, type I du maître V. (?) Quenneville au contrôle du double C couronné de Rouen 1732. Jauge 0,975 l. Haut. 23 cm. Poinçon de V. (?) Quenneville. Coll. privée.



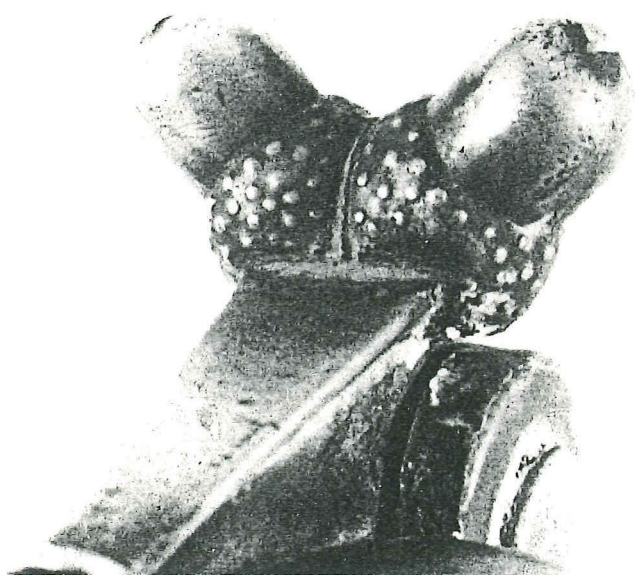
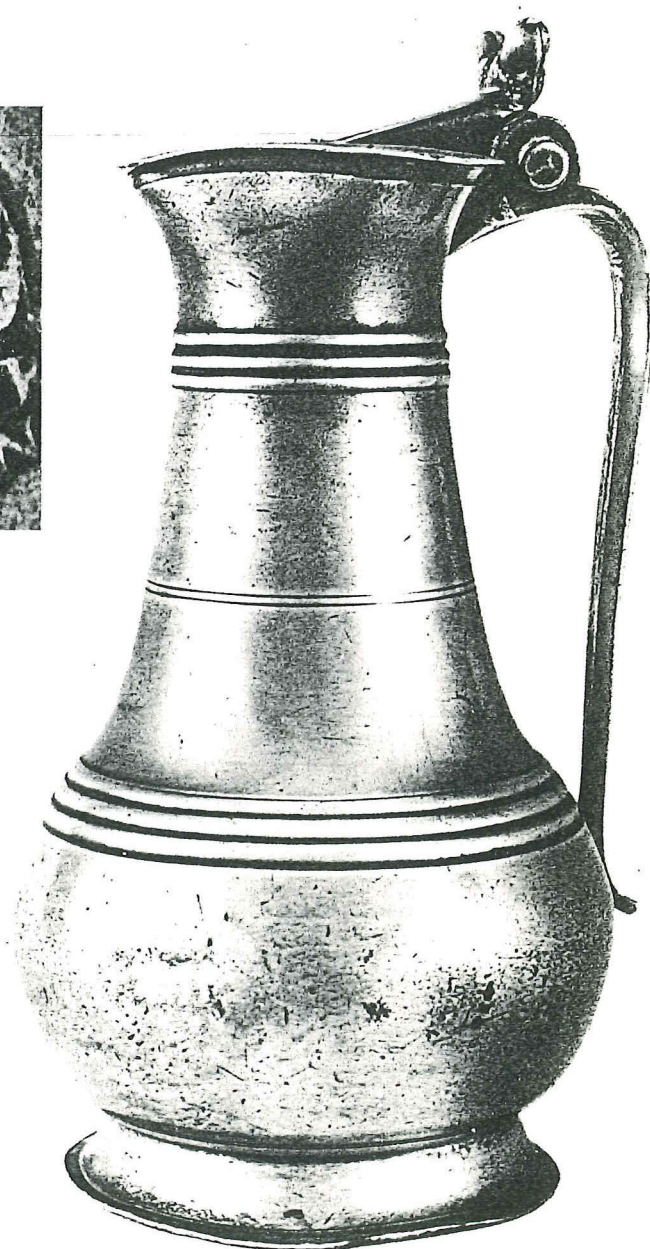
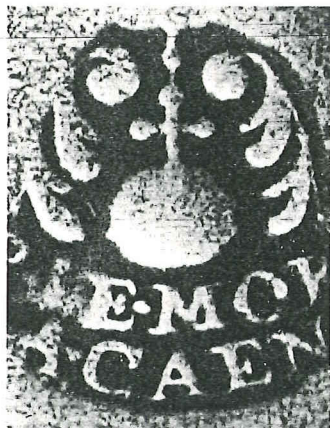
Pichet-Evreux, type I du maître Jacques Cherchain, maître en 1742 au contrôle d'Evreux de 174(?). Au fond intérieur la marque S.D., en principe réservée à la région parisienne. Possède un poucier « en bourgeons ». Jauge 0,950 l. Haut. 20 cm. Poinçons de Jacques Cherchain et du contrôle d'Evreux de 174(4?). Coll. privée.



Pichet-Lisieux, type I du maître Pierre Jouve. Fin 18^e s. Jauge 2,650 l. Haut. 30,6 cm. Poinçon de Pierre Jouve, Lisieux, fin 18^e s. Coll. privée.



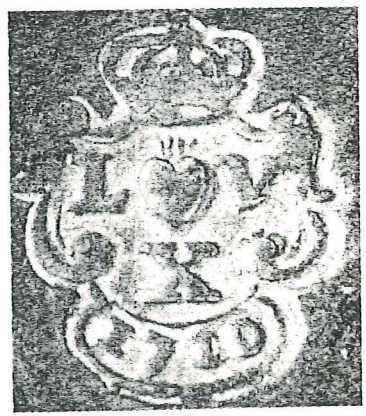
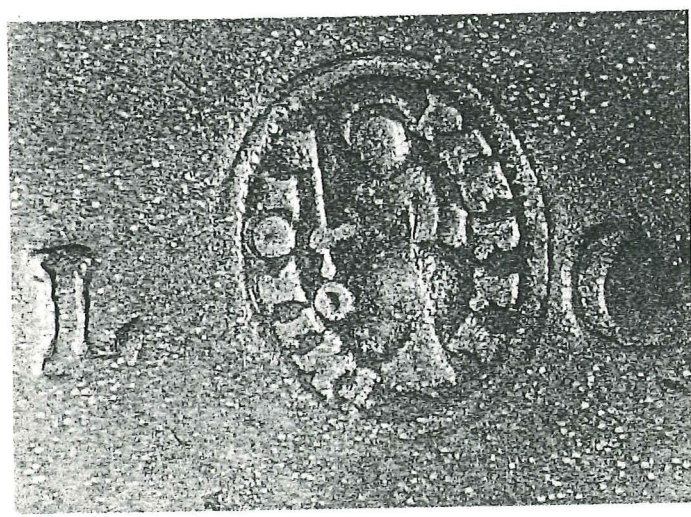
Pichet-Lisieux, type I. Poinçon du maître P. Jourdain reçu maître en 1727. Sans contrôle de la marque. Possède sur le gobelet le poinçon de l'évêque La Ferronnays. Poinçon de Pierre Jourdain. Coll. privée.



Très rare pichet-Caen, type II du « maître » Veuve Le Mor, vers 1745. Jauge 2,150 l. Haut. 26,7 cm. Poinçon de la Veuve Le Mor à Caen, sur couvercle et fond. Détail du poucier à gland. Coll. privée.



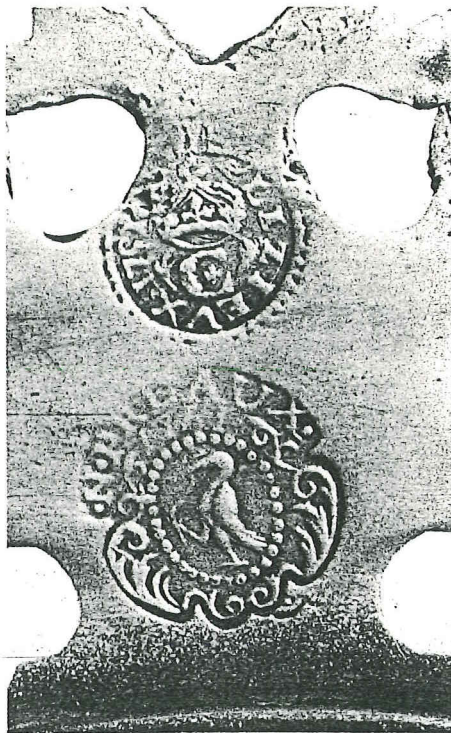
Pichet-St-Lô, type I. Poinçon de Ruault V. Hamel, reçu maître de 1734 au contrôle de St-Lô de 17???. Milieu du 18^e s. Possède le M couronné au fond servant de poinçon de jauge. Jauge 0,937 l. Haut. 18,7 cm. Coll. privée.



Pichet-Rouen, vers 1710-1720. Le contrôle au C couronné est sur le piedouche, mais peu lisible. Il possède au gobelet le poinçon de jauge à l'agneau pascal. Sur le couvercle le poinçon de maître et un rare poinçon de propriétaire à l'effigie de st Pierre et, au fond extérieur, un poinçon du même maître. Poinçon de maître L.X.V., non identifié, reçu maître en 1710. Poinçon du propriétaire Pierre Miron. Coll. privée.

les écuelles

Son ancêtre l'*escuelle*, dans le moyen âge, était en bois pour les ménages modestes ; elle le restera jusqu'au milieu du XVII^e s. A la fin du XIV^e s., on la trouve en étain dans les comptes de Charles VI, en 1380 : « paiement à Michelet Breton, potier d'étain, demeurant à Paris, 25 livres, 12 sols, 11 deniers, pour six douzaines de plats et douze douzaines d'écuelles d'étain ». Il faut noter que l'écuelle servait au repas pour deux personnes, ceci assez tardivement (fin XVII^e s.). Dans la première moitié du XVII^e s., apparaît le couvercle. Malgré la concurrence de la faïence, de la porcelaine et des métaux précieux, l'écuelle persistera jusqu'à la fin de l'ancien régime, et même, pour certains centres, jusqu'au milieu du XIX^e s. Les centres de Strasbourg, Lyon, Bordeaux s'adressaient, par leurs qualités, à une clientèle privilégiée. Mais Paris, Rouen, Lisieux n'ont guère de retard et produisent des modèles à décor moulé ou gravé. L'âge d'or des écuelles sera la fin du



Comment s'effectuait la gravure

6 septembre 1678 : sentence de police entre potiers d'étain et graveurs. « Les potiers d'étain ne pourront ni graver sur autres marchandises et ouvrages que l'étain qu'ils auront fabriqué ou fait fabriquer, et qu'ils vendront et débiteront dans leur boutique et maison, et ne pourront faire graver par des anciens compagnons. »

Le décor gravé s'est beaucoup pratiqué à Rouen sur les écuelles et les timbales. Naïf, ou bien enlevé, il était souvent l'œuvre des propriétaires qui donnaient ainsi une particularité à leur vaisselle.

Par contre, sur le couvercle rouennais le décor à la molette sur la doucine et l'incision franche du décor harmonieux et spirituel, font entrevoir la main de l'artisan. Pour ce qui est de la gravure des armoiries, elle était sur l'aile des plats de service. Les armes gravées au fond se réservaient davantage à une vaisselle de *montré*, garnissant les crèches ou les murs des nobles demeures. Bien souvent, celles-ci sont fantaisistes. On pouvait les graver au burin, à la main levée pour les plus simples. Au poncif, avec les menus moyens pour peindre les décors des faïences, ou d'une manière plus raffinée : on enduit l'endroit à graver d'un vernis de graveur ; ensuite, ayant reproduit le dessin sur un papier, on en enduit le dessous à la sanguine. Après, on le couche sur la pièce à l'endroit verni et, avec une pointe émoussée, on repasse le dessin, ce qui a pour but de déposer la sanguine dans le vernis. Le graveur n'a plu qu'à repasser le dessin à la pointe, et à tracer pour entamer légèrement le métal : il enlève ensuite le vernis ; pour dégager l'ébauche de son dessin. Il ne reste plus que l'œuvre du burin pour entailler le tout.

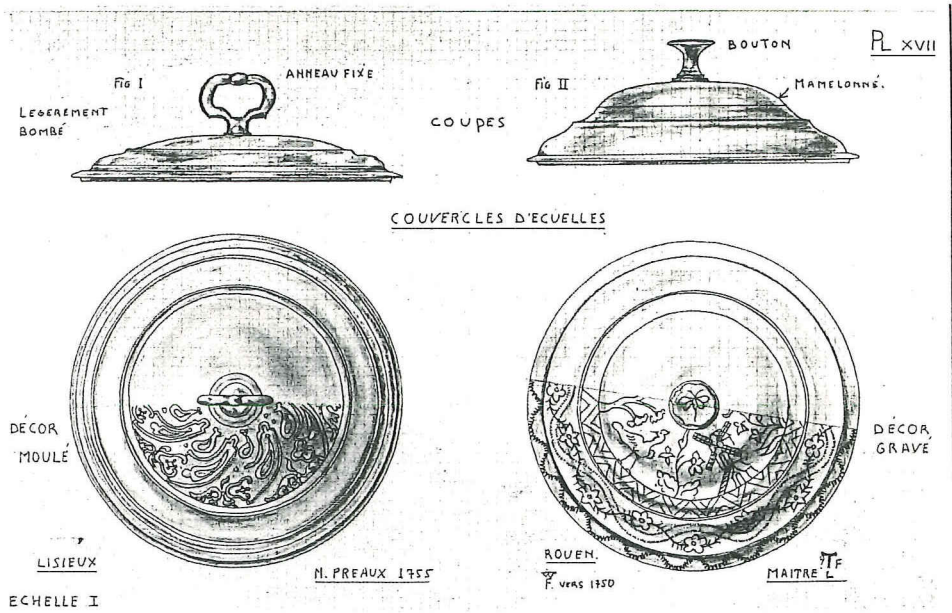
Ecuelle-Lisieux. Poinçon de Nicolas Préaux de 1751 au contrôle de Lisieux de 1755. Poinçons de Nicolas Préaux et C couronné de Lisieux sur l'oreille. Coll. privée.



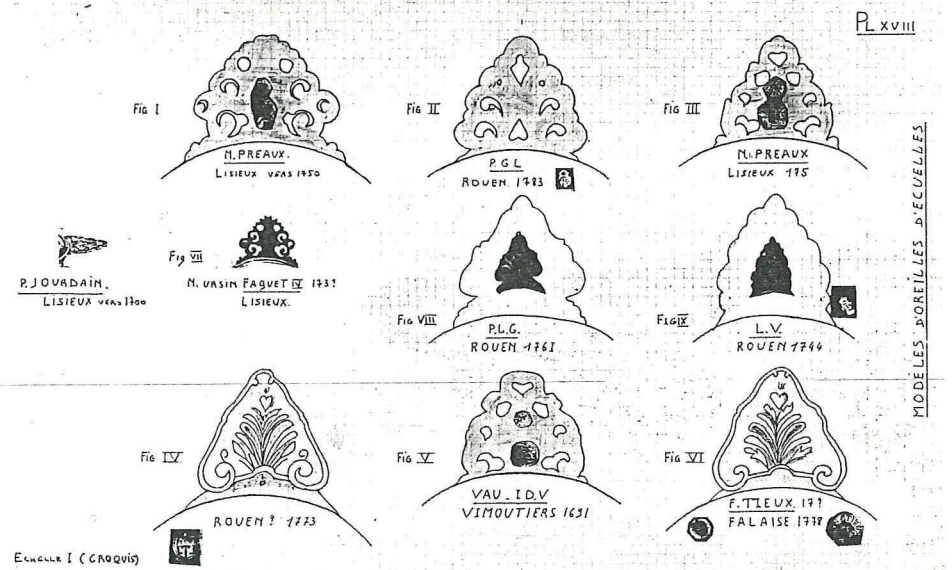
A gauche, couvercle d'écuelle du maître (?) F.L. au décor gravé. Rouen. A droite, couvercle d'écuelle du maître Charles Boissel. Décor à la dentelle. Rouen. Coll. privée.

XVII^e s. et le début du XVIII^e s. Les fontes d'argenterie promulguées par Louis XIV relancent la fabrication, malgré la concurrence de la faïence. Les premières écuelles à deux anses et à oreilles pleines ou découpées sont généralement fondues avec le bol. Celui-ci, à ombilic central, jusqu'au XVII^e s., a une allure simple et austère. Vers 1650, l'écuelle évolue. Le fond devient plat, les oreilles sont plus soignées, avec des décors en relief. Après cette date, le couvercle apparaît. La pièce la plus ancienne, que l'on peut décrire dans cette étude, est une écuelle de Lisieux faite vers 1700, par P. Jourdain. Le bol à fond plat, les oreilles découpées et percées de motifs simples, larmes-cœurs ou simplement des trous ronds, ovalisés. Le flanc du bol, en haut et autour, montre un épaississement qui sert à donner une rigidité à la bordure recevant le couvercle. Celui-ci, plat, présente un décor symétrique en léger relief, dans le goût de Bérain. Il est isolé de la doucine du bord par deux cercles profondément tracés. La prise est en forme de dauphin enroulé.

Toujours de Lisieux, mais de deux maîtres différents : le bol, pour N. Ursin Faguet (173?), présente des oreilles larges et bien découpées. Le couvercle de N. Faguet (1710) est d'une qualité exceptionnelle et d'un décor insolite, légèrement bombé avec au centre une terrasse ronde au tour godronné qui sert d'assise à la prise du couvercle (ici un anneau style Louis XIV). Autour, une frise dont les registres sont délimités par une liane en vague, formant quatre intérieurs pour quatre fleurs différentes, et quatre extérieurs pour quatre animaux différents : un coq, une cigogne, un aigle bicéphale et un lion. Quatre symboles dont la cigogne, qui sera le poinçon d'un Faguet à venir (maître en 1726). Le coq est l'emblème du poinçon de N. Faguet II (Fontaine de Lisieux). Restent les deux autres : l'aigle et le lion. Cette explication très sommaire n'est guère satisfaisante et laisse le problème en entier. Toujours à Lisieux, vers 1760, un modèle de N. Préaux présente un couvercle plat, légèrement bombé, forme qui semble abandonnée dans les grands centres à cette époque. Il est orné de rinceaux en relief et l'anneau de prise est plus commun (même couvercle à Bernay). Rouen, après 1740, évolue. Les oreilles pleines sont à décor de rinceaux et palmettes. Les couvercles sont mamelonnés. Ornée de même, avec de faibles reliefs, la prise du couvercle



Le décor moulé de ce couvercle (I) a été constaté à Bernay. Le décor gravé de cet autre couvercle (II) est de grande qualité. Les ondulations sur le bord et sur la doucine sont tracées à la molette avec une main très sûre. Le dessin du mamelon est traité avec beaucoup de vivacité. L'insecte reproduit sur la prise du couvercle se retrouve sur la faïence de Rouen.



Dix modèles d'oreilles d'écuelles entre 1700 et 1780. Tous différents sauf pour le modèle de Préaux et pour celui de Faguet qui sont du même moule. Le dessin qui agrément cette oreille est en faible relief (IX). Ce genre se trouve dans beaucoup de centres hors de la Normandie (IV).

forme un bouton de marguerite. Chaque centre pouvait avoir, au moins, un moule particulier pour le bol. Les moules des couvercles voyageaient de centre en centre, à travers la région. Monsieur René Richard signale qu'il a rencontré une écuelle de Lyon avec le même couvercle que celle de Jourdain. La façon des moules de couvercles, sa location, restaient l'apanage des grands centres qui, seuls, étaient assez riches pour pouvoir se les offrir. Restent les écuelles à couvercles unis ou gravés au burin. Là, l'imagination ou l'habileté du graveur pouvait, à moindre frais, enrichir les écuelles qui, en Normandie, sont dites

de la mariée, ou d'accouchée. Le folklore normand a gardé très longtemps des coutumes médiévales, un rite, dont les mœurs montraient un côté très gaillard. Après le coucher des jeunes mariés, les invités continuaient de festoyer ; vers le milieu de la nuit, parents et amis rejoignaient la chambre nuptiale, et forts de rires et de plaisanteries légères, donnaient aux jeunes époux, une écuelle remplie d'un bouillon très étudié : c'était le bouillon de la mariée. Une autre tradition voulait que l'on offre, pour les relevailles de l'accouchée, une écuelle, toujours remplie de bouillon, cette fois-ci réconfortant.

plats, assiettes, vaisselles diverses

LE PLAT

Dès que l'homme connaît le cérémonial du repas, il se doit d'exister des plats. Ceux-ci en sont le parement indispensable. Les inventaires nous laissent des plats en métal précieux (XIV^e s.). De même que les plats d'étain servent les tables des bourgeois, de la petite noblesse, ils forment les services pour les officiers du Roi, au XVII^e s. Le plat dit à la *cardinal* concurrençait avec celui dit *tondino*, en faïence (Rouen 1647) ; il remplace le plat à ombilic. Ce dernier, en s'élargissant, devient presque plat. Vers le milieu du XVII^e s., apparaît un nouveau plat dit *de venaison*, très grand (entre 50 et 60 cm) avec sur le dessus de l'aile une moulure large et grasse. Vers la fin du XVII^e s., on trouve, mais rarement, des plats moulurés dessus et dessous. Vers 1750, l'époque des grands plats ronds, oblongs ou rectangulaires, à pans coupés, est révolu. Le plat à contours façon *argent*, naîtra le dernier, vers le premier tiers du XVIII^e s. Pourtant, le nouveau traité de la cuisine paru chez Prudhomme, à Paris en 1739, présente des planches aux maquettes de tables garnies avec une platerie ronde et oblongue.

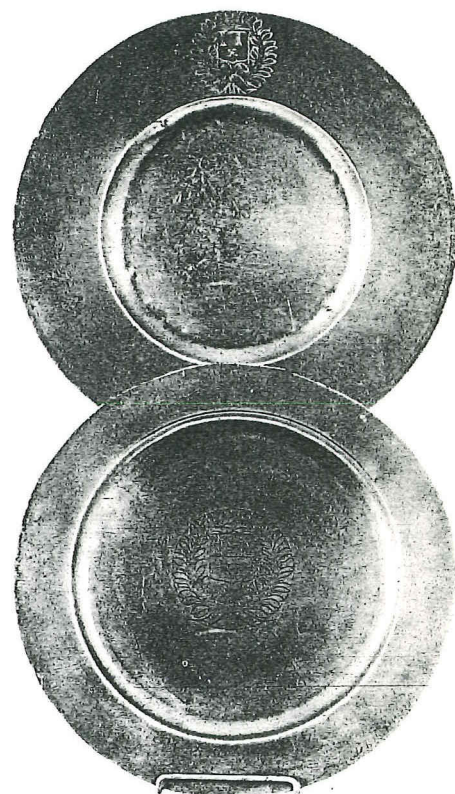
L'ASSIETTE

Au XVI^e s., le mot prend sa signification. Auparavant pour les aliments liquides (et jusqu'au milieu du XVII^e s.), l'assiette était remplacée par l'écuelle. Pour les solides, par le tranchoir ou tailloir, tablette en bois carré ou ronde, sur laquelle on mettait une tranche de

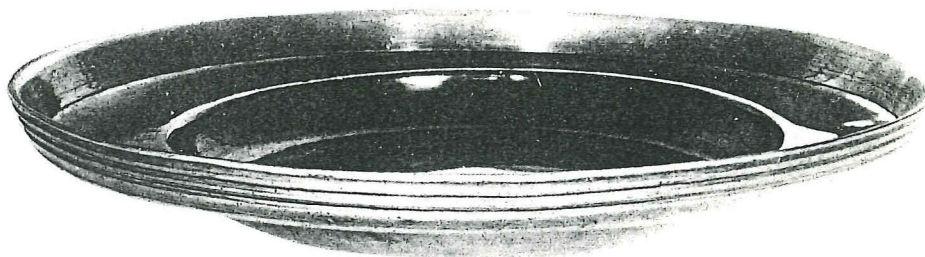


Plat de Lisieux du maître P. Jourdain, reçu maître en 1727. Diam. 42,3 cm. Sans contrôle de la marque. Coll. privée.

pain rassis ; elle buvait le jus de la pièce découpée. A table, elle signifiait la place. Au XVIII^e s., on disait encore *vendre du vin à l'assiette*, pour dire que le marchand avait la permission de laisser asseoir son client pour



Plat « à la cardinal » du maître P. Cousin à Rouen. 2^e moitié du 17^e s. Armoirie sur le bord. Plat « à la cardinal » de forme anglaise. Rouen. Armoirie au centre. Mêmes armoiries sur les deux plats. Poinçons du maître P. Cousin. Coll. privée.



Jatte de P. Jourdain, 1690. Collection René Richard, Alès.

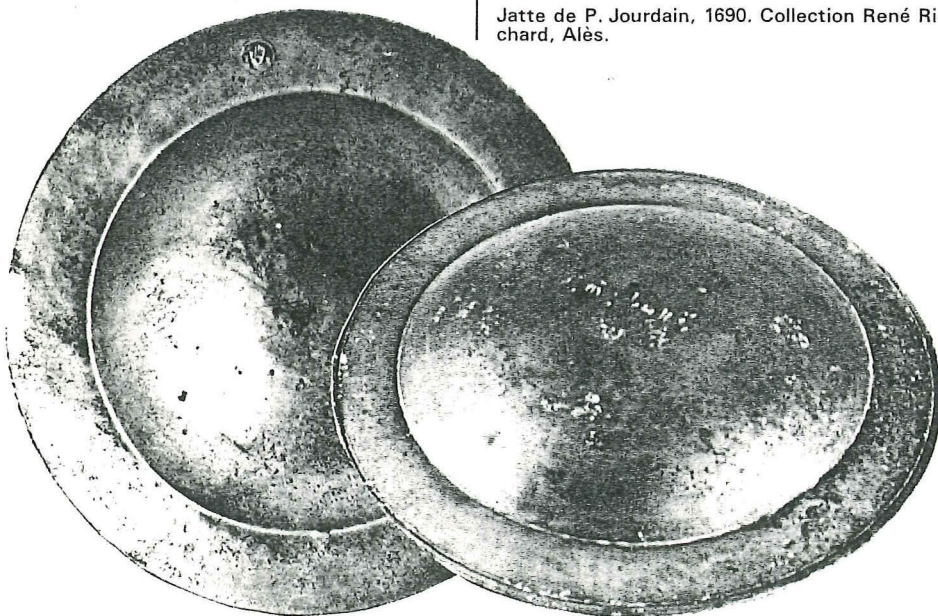
consommer sur place. Vendre du vin au pot, c'était obliger le client à consommer chez lui.

Au XVI^e s., elle est en or, argent, étain (en faïence vers la fin). Plus tardive, l'assiette creuse fit son apparition vers 1650, dite assiette à l'*italienne*. C'est donc à Mazarin que nous devons cette innovation : ce sont des *mazarines*, dans de nombreux inventaires. A Paris, on disait aussi *potagères*.

LES ASSIETTES DE FORME ANGLAISE

Le lot d'assiettes conservées au Musée des Antiquités de Rouen, bien que sans poinçon, peut être attribué à une

Paire d'assiettes de forme anglaise. Poinçon : une main avec les initiales T.R. Monté au marteau, 16^e s. Diam. 24 et 27 cm. Coll. privée.



origine normande. Celles du dragage de la Seine n'apportent pas de preuves formelles par le lieu de leur découverte ; elles pouvaient avoir voyagé et sombré avec un navire de passage. Mais le fait de trouver la même forme à Duranville (Eure), confirme la provenance normande. Ces dernières trouvées au fond d'un puits, comment sont-elles tombées ? Faut-il croire plutôt qu'elles ont été descendues pour être cachées (invasion, guerre) et abandonnées pour cause inconnue. Il a fallu un hasard ou un nettoyage du fond, pour qu'elles soient de nouveau remontées à la surface.

TIMBALES ET GOBELETS

Les timbales, de forme tulipe avec un piédouche simple ou godronné, la gorge évasée, la forme *parisienne*, sont descendues jusqu'à Rouen où on les trouve unies ou gravées.

Le gobelet, à fond plat, avec une mouluration fonctionnelle au sommet de la gorge, date de la fin du XVIII^e s. L'un comme l'autre sont dérivés des formes de l'argenterie.

Plus rare, le gobelet de chasse. Cette production était sûrement concurrencée par les nombreuses verreries normandes.

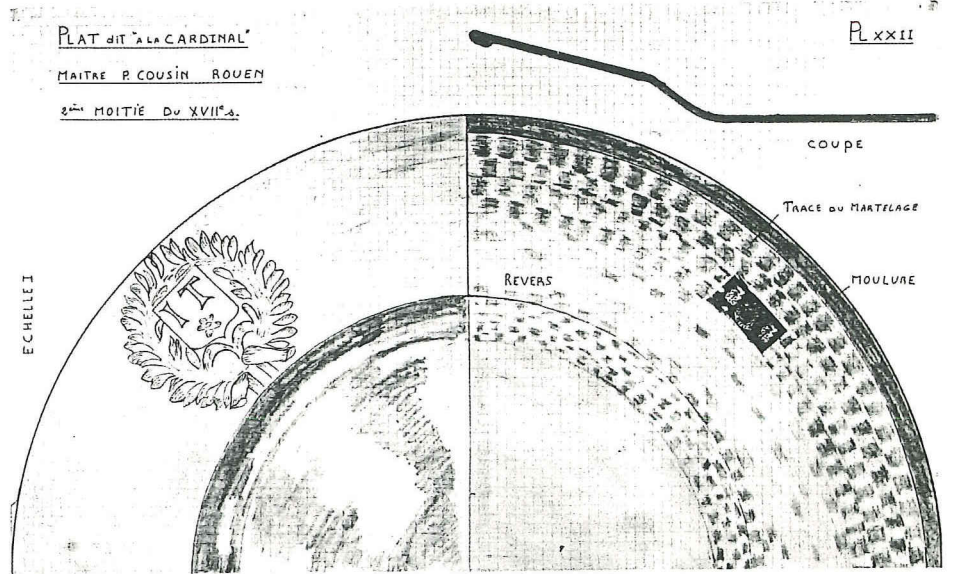
LES FORMES ABSENTES

La soupière, le porte-dîner, la fontaine murale avec son bassin, le sucrier, la fontaine à thériaque, le plat festonné façon argent (celui-ci, bien que présent en Normandie, est rare à trouver avec un poinçon de la marque). Pas de bouteille à vin ou ferrière, ni de ver-seuse.

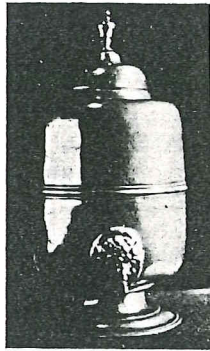
Le cuivre connaît beaucoup de ces formes et est un rude concurrent, avec des centres comme Villedieu-les-Poêles.

A Lisieux, il y avait trois fois plus de chaudronniers que de potiers d'étain. Vers le milieu du XVIII^e s. le fer étamé fait son apparition sur le marché. Des ustensiles, moins lourds, plus rigides et plus pratiques, vont eux aussi concurrencer la production d'étain.

La fontaine du musée de Lisieux est doublement intéressante parce qu'elle est unique dans la production normande et qu'elle prouve la diversité des potiers lexoviens. Avec les autres pièces présentées dans cette étude, nous sommes en mesure de redorer le blason du Pays d'Auge. Elle est ornée d'une moulure au corps. Un mascarón représentant une tête d'ange assure la prise d'un robinet en bronze (rapporté semble-t-il) ; un panache tourné assure la prise du couvercle. Attribué à Nicolas Faguet II vers 1680.



Plat à la *cardinal*, le bouge et l'aile montés au marteau. L'aile relevée comme le montre la vue en coupe. Les armoiries sont ciselées à la main levée.



FONTAINE DE TABLE (1)



MAITRE :
N. FAGUET II
LISIEUX

VERS 1680



PON AU FOND.

les poinçons

POINÇONS DE MAÎTRES

Dès le XIV^e s., on trouve des règlements pour le maître potier d'étain de signer par son poinçon toute pièce sortant de son atelier. Auparavant, dans les anciennes provinces, il est bien difficile de pénétrer dans les statuts qui tenaient compte de leur indépendance, de leur position géographique ou politique. De ces poinçons, il ne reste plus trace, ni même de description.

En 1613, statuts et ordonnances de la ville de Paris : afin de jeter une lumière sur les poinçons de la province de Normandie, peut-on penser que la capitale ait pu influencer sa région, proche voisine ? L'étude des poinçons, que nous verrons plus loin, tentera d'y répondre.

Dans ces statuts de 1613 (art. 7), les potiers maîtres, soit par chef-d'œuvre, soit par lettre, devront montrer les marques dont ils entendent frapper leurs ouvrages. L'article 12 les encourage à marquer leurs produits, sous peine de 100 livres d'amende.

En 1643, l'ordonnance du Chatelet est plus explicative ; elle impose deux poinçons : un pour l'étain fin, un autre pour l'étain commun. Pour l'étain fin, la grande marque est de 1,5 cm à 2 cm, en forme de cartouche, au centre la devise, et autour la devise *Etain Fin*, en bas, la date de réception de la maîtrise. Pour l'étain commun, il est d'à peine 1 cm de haut, en forme de croix de façon à placer le marteau, emblème du potier parisien. Sur chacun des côtés, les initiales du potier, et en bas un P signifiant Paris.

Au XVII^e s., la Normandie va copier sur le poinçon de maître de l'étain fin de Paris :

- un poinçon sensiblement aménagé au goût du potier
- un autre plus petit avec emblème ou devise initiale et dates en forme ronde ou ovale
- un troisième au marteau couronné avec initiales employées une ou deux fois par pièce. Celui-ci n'étant bien défini que par rapport au poinçon de maître déjà identifié, la prudence est recommandée car, employé seul, ce genre de poinçon fleurit partout en France.

Reçu Maître, le potier d'étain choisissait son emblème et dans un morceau d'acier faisait graver ses poinçons.

L'emblème, il le dessinait dans un écu rond ou dans un cartouche, avec un côté spirituel : charade, jeux de mots, synonyme du nom et de l'objet représenté, et un côté pratique pour se faire reconnaître : nom, prénom, ville où il travaillait.

Il y en a qui sont parlants, avec des devises simples, et d'autres qui ne sont guère lisibles.

En Normandie, l'oiseau est souvent choisi.

Quelques charades, qui à ce jour n'ont pas encore trouvées de solution — celles-ci liées à l'individu ou à sa famille ou à toute autre cause — ne livreront leur secret qu'après une connaissance approfondie de leur histoire.

Le marteau de pintier couronné a illustré une grande partie des emblèmes de nos potiers d'étain, employé avec les initiales du nom et du prénom. Il est frappé une ou deux fois sur beaucoup de pièces des XVII^e et XVIII^e s.

Le potier avait plusieurs poinçons, grands ou petits, pour le fin et pour le commun. Certains se servirent du même toute leur vie et seul le poinçon de la marque délimitera la qualité du métal employé.

Il se peut que, pour une cause inconnue, le potier refasse ses poinçons sans conserver la date de sa maîtrise. Il mettra à sa place un nouveau millésime. C'est le cas de N. Préaux, maître à Lisieux en 1744 : il refait ses marques en 1751.

On trouve trois façons de marquer les pièces d'étain en Normandie :

– le poinçon de maître, avec le poinçon de la marque.

– le poinçon de maître seul, ex. Caudebec.

– le poinçon de la marque seul, ex. Argentan.

Ces deux derniers échappent à la règle.

« Les ouvrages d'étains, d'antimoine, d'étain plané et d'étain sonnante se marquent par dessous l'ouvrage, et ceux d'étain commun par-dessus. » (*Encyclopédie de Diderot*, page 174 tome 13.)

POINÇONS DE LA MARQUE

Au XVIII^e s., grâce à l'édit de 1691, toutes les villes de Normandie seront signalées par un petit poinçon rond enfermant le F ou double 7F couronné pour l'étain fin, le C couronné ou double 3C couronné pour l'étain commun, avec autour le nom de la ville et la date de l'année d'imposition (c'est le poinçon de la marque). Comme partout, cette date aura du mal à changer tous les ans. Quelquefois, elle ira jusqu'à la fin du XVIII^e s. Dans ce cas, elle ne sera plus une date annuelle, mais plutôt le rappel de l'édit confirmant le titre. On peut aussi supposer que la date changeait seulement au moment de la cession de la charge à un autre fermier, en général un potier d'étain. Il reste, à part les poinçons de propriétaires, rares à trouver — si ce n'est représentés par des initiales faites au

Mesures

Officiellement, les appellations étaient les mêmes qu'à Paris. Aux termes d'une déclaration royale de juin 1680, le pot, la pinte, la chopine, et le demi-setier devaient contenir « mesure de Paris » à Rouen, Caen et Alençon. Le pot d'Arques (1,802 l) se subdivisait en : pinte, demion, demyard, demi-demyard et demoiselle.

MESURES DE PARIS

Dénomination	Contenance
POT	1,8626 l
PINTE	0,9313 l
CHOPINE	0,4656 l
DEMI-SETIER ou petit POT	0,2328 l
DEMOISELLE ou POSSON	0,1164 l
MISERABLE	0,0582 l
ROQUILLE	0,0291 l

La valeur commerciale était légèrement supérieure à ces chiffres, exemple le pot : de 1,863 l à 1,902 l.

EVALUATION DU POT EN LITRES

QUEST CALVADOS	1,863 l
PAYS D'AUGE	2,493 l
LIEUVIN	1,901 l
EVREUX	1,979 l
ARQUES	1,802 l
VERNON	1,802 l
PONT-AUDEMER	1,802 l
BERNAY	1,95 l

En se reportant aux jauges effectuées sur les pichets étudiés dans ce mémoire, on s'aperçoit que certaines mesures ne concordent pas avec les chiffres donnés ci-dessus.

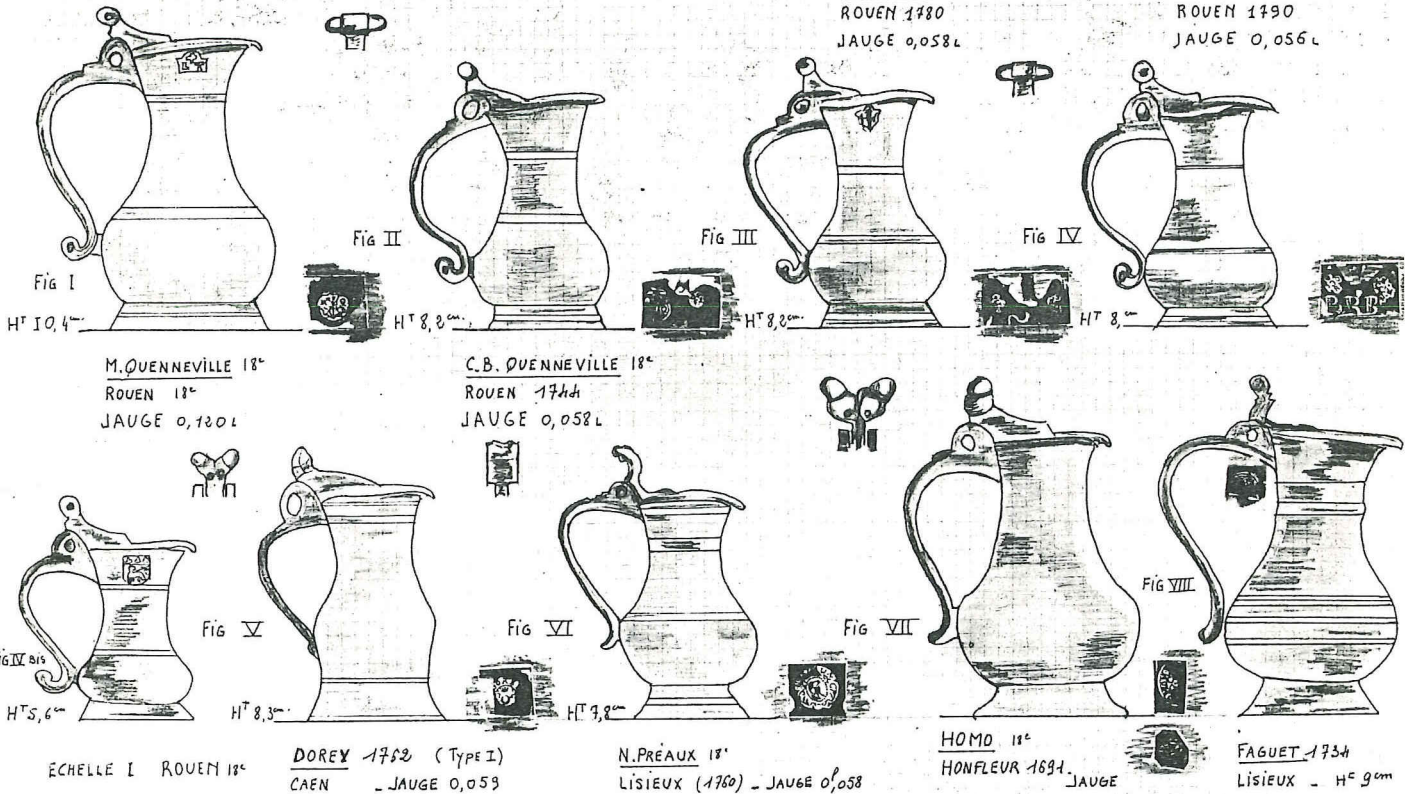
TOUTES POINÇONS SONT
SUR LES COUVERCLES

PETITES MESURES NORMANDE

CH. BOISEL
ROUEN 1780
JAUGE 0,058 l.

R.T.E.
ROUEN 1790
JAUGE 0,056 l.

PL XV



(I) Demoiselle ou Posson. (II) Misérable ou Demi-Posson. (IV bis) Roquille non jaugée. (V) Pichet du type I. (VI et VIII) Pucier en S brisé uniquement sur les mesures de Lisieux.



De gauche à droite, Pichet type II Rouen. Poinçon de Charles Boïssel au contrôle de Rouen de 1790. Jauge 0,058 l. Haut. 8,2 cm. Rouen, type II. Poinçon de Charles-Barthélemy Quenneville au contrôle de Rouen de 174(7). Jauge 0,058 l. Haut. 8,2 cm. Rouen, type II. Poinçon de Michel Quenneville. Possède un poinçon de jauge (0,120 l). Haut. 10,4 cm. Rouen, type II. Poinçon de maître non identifié R.T.E. au contrôle de Rouen 1790. Jauge 0,056 l. Haut. 8 cm. Coll. privée.

poinçon ou gravées — le poinçon de jauge, jongleur des capacités à travers la Normandie.

La suite de cette modeste étude sur les poinçons sera complétée ci-après. Il est donc difficile d'expliquer les marques avant 1691. L'absence de pièces, la disparition des plaques d'inculpation au siège des jurandes, nous laissent bien souvent dans le domaine de l'hypothèse.

L'emplacement de frappe des poinçons est très irrégulier sur les pichets, avec une forte tendance sur le dessus du couvercle et à l'extérieur du fond pour le poinçon de maître. Le poinçon de marque ou C couronné se déplace du couvercle à la base du pied (Rouen), au fond extérieur (Caen). Les contre-marques S.D fondues avec le fond du pichet apparaissent à l'intérieur dans le type I d'Evreux. A ce jour, cette marque n'a pas trouvé d'explication satisfaisante, « on peut seulement penser qu'elle a peut-être pour origine le jaugeage ». (Ch. Boucaud). Le poinçon de jauge se trouve sur le haut du gobelet. Les marques du propriétaire se situent sur le couvercle, ou sur la partie plate de l'anse. Pour les plats, écuelles et autre fabrication, il n'y a pas de règle bien définie.

Nous en trouverons l'emplacement sur les pièces décrites dans cette étude.

A ajouter aux poinçons de la marque, le poinçon de claire étoffe (moitié plomb et moitié étain) non constaté sur pièce en Normandie : les lettres C.E. se placent au sommet du poinçon de maître.

POINÇONS DE PROPRIÉTAIRE

Il peut être rencontré plusieurs sortes de poinçons ou marques.

- 1) Les lettres ou initiales du nom faites au poinçon ou gravées à la pointe (exemple pour un pichet : sur le couvercle ou sur le plat de l'anse).
- 2) Le nom en entier au poinçon ou gravé.
- 3) Le poinçon avec emblème de propriétaire ou de communauté.
- 4) Les armoiries sur la panse d'un pichet ou sur l'aile des plats, ect. Bellême nous en montre l'exemple sur un pichet à épaulement. Rare et belle pièce de Charles Boucaud qu'il a décrite dans l'ancienne région « Perche », Bellême étant dans l'Orne, nous

A gauche, pichet-Lisieux, type II du maître Nicolas Préaux au contrôle du C de Lisieux de 1760. Possède un poucier en S brisé. Jauge 0,058 l. Haut. 7,8 cm. A droite, pichet-Caen, type I du maître Jacques Dorey (ou Doray) reçu maître en 1763. Jauge 0,059 l. Coll. privée.

l'incluons avec plaisir dans cette étude sur la Normandie. Sur un grand plat à la cardinal, un bel exemple d'armoire gravée.

LES POINÇONS DE JAUGÉAGE

Pour éviter la fraude, les marchands étaient obligés de faire marquer leurs pots ou pichets en étain de leur commerce, d'un poinçon garantissant la contenance de leurs mesures avec les étalons officiels. Au moyen âge la garde des étalons et la vérification appartenaient aux seigneurs haut-justiciers. En 1604, des offices de contrôleurs-visiteurs des poids et mesures

seulement permis de faire des visites mais sans aucun salaire). Les étalons des mesures étaient déposés à l'évêché et la vérification des poids et mesures était faite par les officiers du comté.

Les poinçons de jauge peuvent se trouver : 1. sur le couvercle, 2. à l'intérieur du couvercle, 3. sur le haut du gobelet, à l'extérieur, 4. sur l'intérieur du gobelet, 5. sur le fond extérieur. Le numéro 3 est sûrement le mieux placé ; il empêche de rogner le haut pour en diminuer la hauteur, et aussi sa contenance. Néanmoins, celle-ci pouvait se trouver amoindrie par le bosselage de la pièce ou l'enfoncement extérieur du fond.



furent créés dans les villes où siégeait une juridiction royale.

En 1699, la vérification et l'étalonnage furent confiés aux lieutenants de police. Sous la Révolution, ce contrôle appartient aux municipalités jusqu'au Consulat où ce contrôle fut repris par les commissaires de la police. La coutume des poids et mesures, dans la ville et la banlieue de Lisieux, appartenait aux évêques, en vertu de leur charte de 1199, à l'exclusion des jaugeurs royaux établis par le roi dans la ville d'Orbec (arrêt du parlement de Rouen du 13 août 1746, contre Charles Bordel, jaugeur royal auquel il fut

les étains religieux et médicaux

Œuvre des potiers spécialisés, seuls les grands centres ont fourni une production de qualité. L'absence de poinçon sur les pièces religieuses est chose fréquente ; l'exonération dont jouissait l'église explique, dans bien des cas, ces dérogations.

Seuls Caen et Rouen sont constatés sur pièces, en général des calices et des boîtes à Saintes Huiles.

La production a une dénomination importante : lampes de sanctuaire, pique-cierges, seaux à eau bénite, ostensoirs, bénitiers, burettes et leurs plateaux, pyxides, pâtenes, reliquaires.

Les plats de quête, simples ou compartimentés, dont les plus recherchés sont ceux qui honoraient la fête du saint du jour : une statuette amovible le représentant, qui s'emboîtait dans le milieu du plat.

Métal reconnu par l'église depuis le haut moyen âge, il pouvait être doré. Si l'on veut que l'étain soit le métal pauvre de l'église, cela est vrai pour certaines chapelles ou petites églises de campagne.

Il reste quelques pièces des XV^e s., XVI^e s., XVII^e s., pour nous montrer que l'étain a eu son heure de noblesse, et qu'il était employé pour des œuvres maîtresses.

Moins chanceuse que l'île de France ou le Lyonnais, la Normandie ne conserve pas, ou guère, de telles pièces.

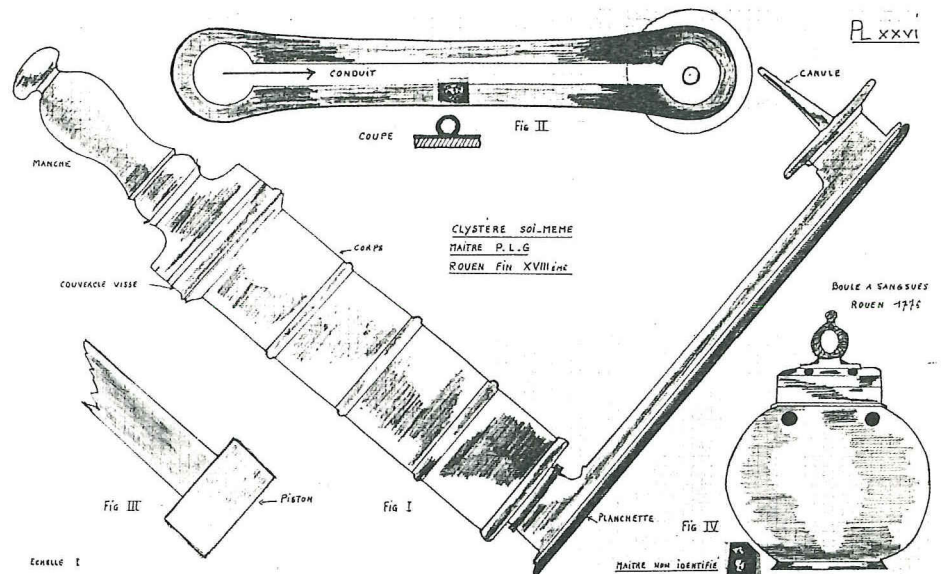
LES ETAINS MEDICAUX

Ils sont moins nombreux que l'on pense. Seul le fait d'avoir rattaché sous ce titre la vaisselle d'hôpital, des communautés soignantes, les étains à usage personnel, a permis d'étoffer le sujet.

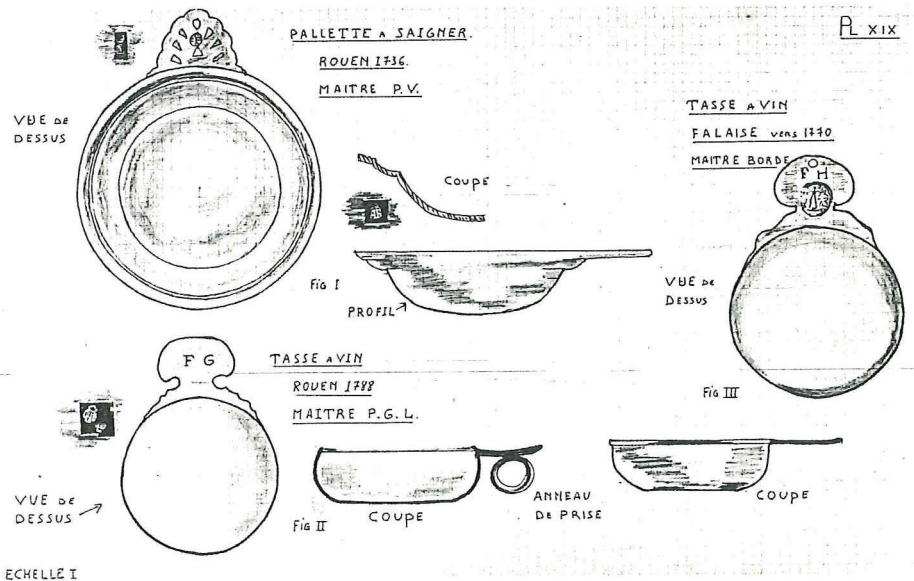
Pour le médecin proprement dit : la palette à saigner, le clystère, éventuellement le plat à barbe.

Pour l'hôpital : les mêmes ustensiles avec, en plus, le plat bassin rond, le plat bassin d'accouchée, le pot de chambre, l'urinal, le canard de malade et la fontaine à thériaque.

La vaisselle de table était souvent marquée d'un nom ou d'un numéro de salle, quelquefois poinçonnée d'un grand cartouche contenant les armes des lieux. Elle comprenait les assiettes creuses, les écuelles simples à oreilles plates, le gobelet à fond plat, tous ces



Clystère soi-même monté. Boule à sangsues, trous d'aération sur le haut du vase et sur le couvercle. Prise de couvercle en anneau torsadé.



Palette à saigner d'une paire, plus grande que la normale. Tasses à vin, modèles dérivés de l'argenterie; il n'a jamais été constaté de prise de pousse à vin en étain, ornée de devises; ici le poinçon de Borde à Falaise sert d'ornementation.

Le potier d'étain et la religion

Les statuts rédigés au XVII^e s. (1659 art. 25), exigent en général que l'apprenti fasse profession de la religion catholique, sinon les maîtres la pratiquant auraient sûrement subi, au niveau de leurs enfants, un préjudice, soit à leur croyance, soit à leur principe de vie.

L'église prenait une grande place dans la vie de l'ouvrier de sa naissance à sa mort; c'était le seul endroit où tous les hommes étaient égaux (dans la prière). Si pauvre soit-il, il a le droit de participer aux grandes fêtes de l'église, c'est là qu'il écouterait la musique, le chant, et que ses yeux se formeront à la magnificence des cathédrales. Tout ce qu'il ignore, le calendrier, les anniversaires, les fêtes, l'heure par les sonneries régulières, la maîtrise par l'enseignement des maîtres: tout cela, il l'apprendra par l'église et l'atelier.

Bien sur il allait à la taverne; ou qu'elle soit, il y avait toujours du vin, et pour ce qui nous concerne, il devait être frais, dans un pichet d'étain. Sur le chemin de l'église cela n'entachait pas sa foi, et bien souvent cela pouvait être sa seule distraction (elle pouvait être agrémentée d'une belle bagarre où les pichets se transformaient en arme redoutable).

Le 18 octobre 1685, révocation de l'édit de Nantes. Pour les potiers protestants, il ne restait qu'à modifier leur croyance, ou à passer à l'étranger. Les potiers normands ne semblent pas avoir été nombreux à passer la frontière. A Lisieux, aucune trace d'un départ précipité.

Pris entre le Roi et la Sainte Mère l'Eglise, notre potier devait être bon sujet et bon catholique. Nicolas Préaux, de Lisieux, nous en donne un exemple: il fut inhumé dans l'église de St-Germain.

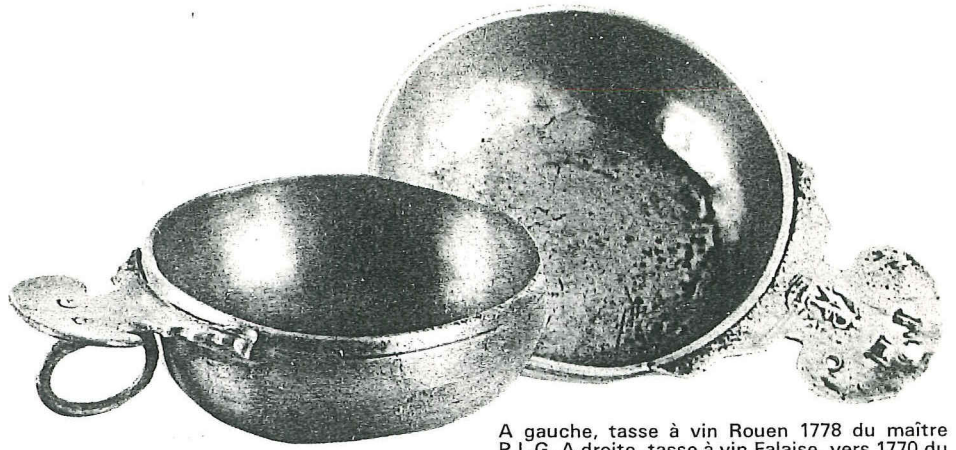
objets étaient plus petits que la moyenne.

Le pichet ou ration était d'une demi-pinte. Vers 1955, à Orbec, l'hôpital vendit une trentaine de ces pichets, tous sans couvercle, et datant du XIX^e s.

Plus personnels, ces ustensiles pouvaient atteindre une qualité supérieure. Le clystère, soi-même, avec piston et manche en étain qui, pour les raffinés, ont la tête qui se dévisse et contient pommade, coton, etc. Citons encore les boîtes rondes à onguent, les cuillères à couvercle pour les médicaments malodorants.



Urinal du maître Pierre Jouve. Lisieux, vers 1810. Poinçons. Coll. privée.

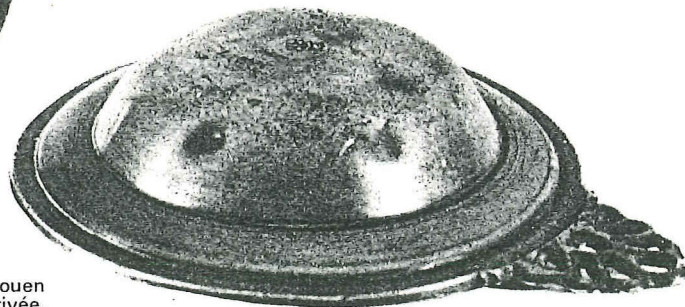


A gauche, tasse à vin Rouen 1778 du maître P.L.G. A droite, tasse à vin Falaise, vers 1770 du maître Borde. Coll. privée.

Tous ces objets, principalement du XIX^e s., sont presque toujours sans poinçon. La Normandie en a produit un peu partout, à Caen, à Lisieux, et à Rouen.



Palette à saigner. Rouen. Au contrôle de Rouen de 1736 du maître P.V. non identifié. Coll. privée.



Boule à sangsues. Rouen. D'un maître non identifié au contrôle de Rouen 1776. Coll. privée.

les mesures

Elles vont succéder aux pichets. De 1800 à nos jours la Normandie va produire intensément les mesures du nouveau système métrique : Caen et Rouen en tête, Lisieux, St Lô, Bayeux, Falaise plus rarement, mesures à couvercle coiffant les cylindres à Caen et à Lisieux ; à couvercle rentrant à Rouen et sûrement dans d'autres centres non constatés sur pièce pour cette étude. Le système métrique décimal date de juillet 1801, comme le franc nouveau, il a du mal à s'imposer. En 1812, Napo-



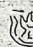






lémon autorise, pour le commerce du détail, la pinte (litre), la velte (décalitre), le verre (décilitre). La loi du 4 juillet 1837 supprime ces unités en rendant obligatoire, à dater du 1^{er} janvier 1840, le nouveau système métrique. Pour les liquides, huit mesures : double litre, litre, demi-litre, double décilitre, décilitre, demi-décilitre, double centilitre, centilitre ou misérable ; sans couvercle pour les mesures de comptoir (celles-ci ont été copiées jusqu'à nos jours).

Les poinçons des mesures sont de trois sortes : 1) Le fabricant : sous la mesure, au fond. 2) Le contrôle : sur le cylindre, sous ou sur la moulure du haut. Il donne la *fourchette de fabrication*. 3) Les lettres-dates inscrites tous les ans à la vérification du litrage : A. 1802... P. 1817... R. 1818... Z. 1826... A. 1827... M. 1839... A. 1840... M. 1852... A. 1853... M. 1862..., etc. Le Q n'étant pas utilisé.

Mesure de Caen d'un litre. Poinçon de Le Seigneur, 1806. Vers 1850. Coll. privée.



Poinçons officiels des mesures décimales

- Poinçons de 1800 à 1807 
- De 1807 à 1814 et durant les 100 jours, sous Napoléon I^{er}, une abeille ou un aigle  
- Sous Louis XVIII, 1814: Sauf durant les 100 jours, 1815 à 1825, les Armes de France : couronne royale et 3 fleurs de lys 
- Sous Charles X (1825-1830), une fleur de lys 
- Sous Louis-Philippe (1830-1848), une couronne royale 
- Sous la Seconde République, 1848, et jusqu'en 1861, sous Napoléon III : la foi 
- Sous le Second Empire (1861-1873), une couronne impériale 
- Sous la troisième République, de 1873 à nos jours, on revient à la foi, avec un entourage plus allongé, afin de contenir un différent selon les bureaux (1 pour Paris) 

les faux étains

Après la fin de l'ancien régime, on assiste à un bouleversement des poids et mesures. Les pots et pichets, avec leurs sous-multiples, véritables *forêts* des conteneurs, variant d'une ville à l'autre, vont laisser la place à une série de mesures ayant pour base le litre. Cette mesure, plus pratique par sa contenance, sévère par sa ligne, uniforme dans son cylindre pour toutes les provinces, va remplacer le pichet, témoin de 500 ans de présence dans la vie de l'habitat et du commerce. Malgré cette nouvelle loi, les potiers continueront de faire des pichets en

L'entretien des étains

MALADIE

L'étain gris se désagrège de la façon suivante : apparition de points noirs qui s'agrandissent, s'ouvrent comme autant de petits cratères en laissant tomber leur croûte. A cet endroit, la surface de l'étain devient granulée et parfois trouée : c'est la peste de l'étain, en aucun cas elle n'est contagieuse.

TRAITEMENT

Il ne faut surtout pas décaper la pièce. La brosser à l'eau savonneuse, rincer, et la passer à la cire blanche. De toute manière, seul un spécialiste en la matière sera de bon conseil.

REPARATIONS

Seul un ouvrier connaissant bien les alliages et l'expérience de la soudure sera capable de réparer une pièce en mauvais état selon la manière et l'époque. Aucune réparation ne sera effectuée sur une pièce de fouille.

ENTRETIEN

Si l'objet a conservé sa patine, le nettoyer à l'eau chaude. Après l'avoir bien séché le cirer avec une cire blanche.

Si l'objet a subi une réparation importante ou si l'on aime la patine brillante, astiquer la pièce avec des produits non abrasifs tels que potée d'étain, noir de fumée, blanc d'Espagne tamisé. Faire briller au chiffon doux et finir au papier journal.

étain, surtout les grands modèles. Pour la Normandie, le pichet de Caen, avec celui de Bayeux, sera fabriqué encore pendant longtemps, avec plus ou moins de qualité. Les beaux *col de cygne* du Calvados, les grands pichets de Lisieux seront moins touchés. Le plus reproduit dans beaucoup de centres sera la pinte. Pendant la première partie du XIX^e s., ces pièces, pichets, plats, ou autres objets en étain, souffriront d'un allègement dans l'épaisseur, d'une qualité moindre du métal. Cependant, tous ces objets ont maintenant plus de cent ans d'âge. De copies en *exercice*, elles sont passées *copies anciennes de décoration*... Toujours ou presque sans poinçon, cette production va inonder tout le XIX^e s. Oeuvre des potiers, mais aussi des *couvreurs ambulants*, qui parcouraient les campagnes, avec leur matériel de fondeur. Ils vont fabriquer souvent,

avec des pièces authentiques (celles qui étaient démodées ou qui avaient subi les outrages du temps), des pièces fausses, n'ayant plus aucune ressemblance avec celles qui font maintenant la joie des collectionneurs.

Après 1840, la tolérance des pouvoirs publics va disparaître, les mesures cylindriques vont définitivement prendre le pas sur les pots, pintes et autres dénominations de l'ancienne France. De tout temps, il y a eu des faussaires, Philippe Boucaud, dans son livre, en a fait le tour. Disons seulement que pour la Normandie, Alençon et Rouen (aux XVII^e s. et XVIII^e s.), nous ont laissé des procès condamnant la fraude : toujours trop de plomb dans les alliages, poinçons de qualité sur des pièces de mauvais aloi, vente de marchandises n'ayant pas subi le poinçon de la marque. S'il n'est pas toujours facile de déceler la fraude dans la composition du métal pour les pichets (lourds, ternes ou mauvaise finition), en revanche, pour la platerie, la tenue de l'étain savamment dosé, la raideur quand il a subi l'érouissage, la sonorité allant jusqu'au son métallique, font la différence avec la platerie molle et sans tenue du XIX^e s. Par la suite, de grandes maisons reprendront la tradition des potiers. Ces pièces, avec des poinçons pas toujours explicatifs, ne devraient pas troubler l'amateur.

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à une nouvelle vague de faux ; elle se veut innovatrice dans les formes complètement dépourvues d'élégance : fontaines aux poignées *Louis XIV*, moulées sur des anneaux de tiroirs, appliques en forme de fleur de lys, pichets de formes bizarres avec un poucier géant, bouteilles à long cou avec des nœuds insolites. Tout cela, patiné à l'acide (marbrures sur le métal), bosselé, rayé, vieilli avant l'âge, représente bien souvent l'inventaire de certains commerçants.

Pour finir de duper le client, il reste à marquer ces pastiches : poinçons fantaisistes, faits avec des coins aux contours flous ou fondus avec la pièce (granité). Ici, nous sommes loin des copies du XIX^e s. En ce moment, quelques faussaires plus consciencieux fabriquent le pichet piriforme avec le C couronné de St-Lô et un poinçon de maître parisien. Sans marque, on peut rencontrer le pichet balustre de Falaise (le grand). Il est très dangereux, fait avec un bon alliage et bien fini. En général, un faux est tou-

jours mal poinçonné : poinçon à la rose sur des pichets normands, ou poinçons mieux étudiés, sur des types n'ayant jamais existé.

Il conviendrait de faire attention :

- 1) Dans l'emploi du métal : en général, trop de plomb, tricherie première qui alourdit la pièce, le métal devient terne, mou et sans aspect.
- 2) La fonte au sable, surface granulée, absence de poli bien serré du métal, ces pièces ne subissant pas le tournage ni le polissage. Les défauts éventuels repris par l'outil, alors que les anciens ne retouchaient jamais le décor des pièces moulées.
- 3) Les pièces surmoulées, au retrait flou et sans relief.
- 4) Les pièces surdécorées ou embouties au XIX^e s., comme de nos jours (voir magasins de souvenirs).
- 5) Les pièces inhabituelles, présentant bien avec des poinçons compliqués dont le style ne correspond pas avec les pièces.
- 6) Un poinçon usé sur le couvercle d'un pichet : normal, au fond alors qu'il est protégé : anormal.
- 7) Attention au poinçon à l'ange, sa balance n'est jamais juste en Normandie ; à celui aux fleurs de lys, souvent flétries ou étiolées ; à celui à la rose dont la couronne est toujours prête à rouler aux pieds de l'amateur dupé.
- 8) Au couvercle refait sur les pichets : en général, toujours trop épais, la patine du dessous est superficielle, la languette évidée, difficile à souder, perd souvent sa forme première. Le poinçon adopté est usé jusqu'à sa mauvaise lecture, le fin du fin étant de découper dans le fond d'une assiette un poinçon et de l'encaster par soudure dans un couvercle.
- 9) Au prix : bien souvent abordable...
- 10) Ne jamais oublier que la dernière pièce d'époque de l'ancien régime aura bientôt deux cents ans, un âge qui, sur une pièce, marque son temps et lui donne une patine et des lettres de noblesse inimitables.

Roger VERDIER

Expert Agréé

Bibliographie

- Boucaud Charles : « Les pichets d'étain », Paris 1958.
Boucaud Philippe : « 250 poinçons, faux, copies, imitations, trucage », « Les Étains », 1978 Fribourg (Suisse).
Diderot et d'Alembert : « Encyclopédie », Paris 1783.
Franklin Alfred : « La vie privée d'autrefois », « Comment on devenait patron », Paris, Plon 1889.
Havard Henri : « Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIII^e s. jusqu'à nos jours », 1887-1890.